

## Témoignage du Dr de Chambrun, médecin responsable du service de PMI de 1968 à 1987



## PMI 93 : après 50 balais comment rester balaise ?



Témoignage du Dr de Chambrun,  
médecin responsable du service  
de PMI de 1968 à 1987

### Quelles ont été pour vous les étapes marquantes dans la vie du service de PMI de la Seine St-Denis ?

Une des étapes marquantes a été la partition des départements en 1968, avec la création des commissions paritaires. Après ces élections, les deux représentantes syndicales CFDT et CGT pour les crèches ont été associées au service central de PMI afin de participer à la coordination des modifications notables qui ont eu lieu dans les modes d'accueil sur le département. Nous avons entrepris une valorisation de l'accueil des enfants en milieu institutionnel, mais aussi une valorisation des assistantes maternelles par la création d'un contrat de travail. Nous avons aussi créé les CAMA, puis l'instance de médiation et de recours pour l'accueil des enfants handicapés.

Un autre fait important a été l'émergence du "M" de Maternelle dans la PMI qui était surtout "I" Infantile. Dès que cela a été possible une convention a été passée avec la commission sexualité du Mouvement Français pour le Planning Familial en 1970, ce qui nous a permis d'introduire des conseillères conjugales dans les centres de PMI pour donner des informations sur la contraception. Un autre temps fort a été la mise en place des centres de planification dès 1972.

Novembre 1995

Le service de PMI a toujours été un service de terrain, au fait des besoins de la population, à l'écoute des demandes que faisaient remonter les professionnels, c'est dans ce cadre que nous avons :

- pu comprendre que 7% des couples étaient en attente de grossesse, et avons créé le Centre Accueil pour des couples ayant des problèmes de Fertilité.
- pu travailler avec le Docteur Soulié, unité d'hémobiologie périnatale de l'hôpital Jean Verdier, afin de permettre un dépistage puis une vaccination pour les nouveaux-nés dont les mères étaient porteuses d'hépatite B, et ceci depuis 1980.

Certaines de ces actions novatrices ont été reprises au plan national, concrétisées par des textes de loi, c'est le cas du dépistage HBs pendant la grossesse, de l'ouverture de centres de planification en structures légères (PMI), des dépistage HIV et MST dans les centres de planification...

Un autre fait marquant a été la prise en compte des besoins des personnels :

- besoins de santé, avec par exemple le dépistage de la rubéole pour les jeunes femmes,
- besoins de promotion des personnels : promotion interne permettant aux aides-maternelles de devenir auxiliaires de puériculture, puis infirmières ou éducatrices de jeunes enfants, et puéricultrices.

### Comment voyez-vous l'avenir ?

L'enjeu d'avenir pour la Seine St-Denis est de conserver les acquis. Mais aussi de représenter un moyen de santé publique, d'aide et de vigilance à l'égard des populations. La santé publique ne peut pas se faire à la place ou sur le dos des populations et des professionnels de terrain.

La population est capable de se prendre en charge si elle est bien entendue, bien écoutée. Nous devons représenter des gens qui doivent être reconnus, être un terrain de recherche, action, formation, au plus près des populations.

## p.m.i.stoires

vous offre des témoignages

d'un passé porteur d'avenir

